

# Contrôle sanitaire des eaux de baignade

## Saison estivale 2013

**Commune :** VILLEVEQUE

**Plage :** LE PORT (VILLEVEQUE)

### Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".  
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.  
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.  
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

### Classements de la qualité de l'eau

2010	2011	2012
<b>INSUFFISANT</b>	<b>BON</b>	<b>EXCELLENT</b>

### Surveillance sanitaire 2013

### Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

**Eau de qualité moyenne pour la baignade**

Average-quality water / Water van gemiddelde kwaliteit  
Water van gemiddelde kwaliteit / Agua de calidad intermedia

### Résultats du contrôle sanitaire

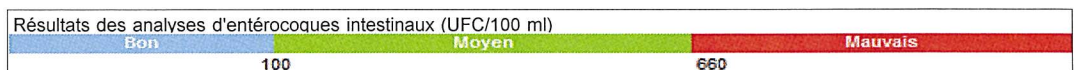
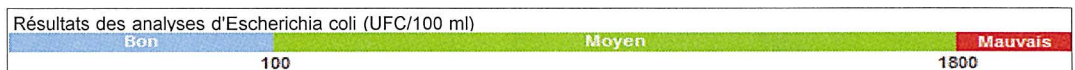
Date du prélèvement  
Heure du prélèvement  
Qualification du prélèvement  
Niveau de précaution vis à vis des cyanobactéries

12 juin	09 juil.	23 juil.
10h30	09h40	09h10
<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

Escherichia coli n/100mL  
Entérocoques n/100mL  
Température de l'eau °C  
Température de l'air °C  
Transparence mètre

310	110	270
15	30	30
19,2	22,5	25,5
20,1	22,0	21
0,4	0,80	>1,20

### Qualification d'un prélèvement d'eau douce



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés. Plus d'information sur les pages "Votre santé - Votre environnement" sur [www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr) ou sur <http://baignades.sante.gouv.fr>